

## **Intervention de Catherine Calmet en séance lors du vote du budget du 28 mars 2011 !**

*Notre modèle de développement repose sur un pillage et un gaspillage effréné des ressources de la planète dont les conséquences compromettent l'avenir des générations futures. Les Cristoliens ont débattu de ces graves enjeux à l'occasion des Assises de la Ville. Deux journées intenses de réflexion et d'échanges, alimentées par un travail de plusieurs mois au sein des comités de quartier, ont permis d'exprimer les attentes et les besoins, de découvrir la diversité des acteurs locaux et d'explorer de nouvelles pistes pour un développement plus durable et plus solidaire.*

*Même si, pour l'essentiel, les mécanismes économiques échappent à notre emprise, les participants ont pris conscience du formidable levier que constitue une action collective à laquelle chacun peut prendre part. Un travail d'éducation et de sensibilisation, le partage des expériences et savoir-faire, le développement de partenariats à l'échelle du territoire sont indispensables pour mener à bien cette nécessaire révolution dans nos comportements. L'engagement de la Ville de Créteil pour les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, le tri sélectif, le compostage ou l'isolation des logements ne date pas d'hier. Mais il reste encore à faire pour améliorer les circulations douces et l'isolation des bâtiments, économiser les ressources, développer les solidarités, tant sur le plan local que dans le domaine de la coopération décentralisée. Ces objectifs ambitieux et partagés exigent des efforts pour changer notre mode de vie, mais quel beau défi pour notre démocratie !*

Tels sont vos propos, Monsieur le Maire, dans Vivre Ensemble de décembre 2010, faisant suite aux Assises de la Ville.

4 mois après les Assises de la ville sur le Développement Durable et notamment ses travaux sur les enjeux énergétiques, force est de constater qu'on cherche en vain la traduction de vos grands engagements, de vos grandes envolées lyriques.

De façon plus prosaïque, on cherche même en vain la façon dont la ville entend mettre tout simplement en œuvre la loi, puisqu'avant le 31 décembre 2012, les collectivités devront avoir mis en place un Plan climat énergie territorial.

Quelques mots d'explication : Un **Plan climat-énergie territorial** (PCET) est un document stratégique, organisationnel et de planification prévu et défini par la Loi Grenelle II de 2010.

Il vise à aider les collectivités territoriales publiques à organiser la gestion des ressources énergétiques de manière plus rationnelle, plus économe et plus respectueusement de l'environnement. Il vise aussi, et dans le même temps, à limiter leurs contributions à l'effet de serre, tout en développant une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

Ce plan doit donc réunir - pour chaque territoire concerné - trois grands volets (actions de lutte contre le réchauffement climatique, avec donc une limitation des émissions de gaz à effet de serre, des actions d'adaptation et enfin des éléments d'évaluation) pour le territoire concerné.

Toutes les grandes collectivités (+50 000 habitants) doivent en produire un, et l'adopter avant fin 2012. Il devra ensuite être mis en œuvre, et périodiquement évalué.

Le Plan Climat Energie Territorial devrait être la traduction logique des assises de la Ville sur l'énergie, or il n'y en a nulle trace dans le budget.

### **Et pour commencer, A quand un Diagnostic énergétique du patrimoine communal ?**

Le plus simple en effet, c'est de commencer par étudier le parc immobilier géré par la commune pour agir ensuite sur les consommations, (ce qui ne pourrait être que bénéfique d'un point de vue financier, quand on sait les courbes exponentielles que suivent les prix de l'énergie comme en témoigne l'augmentation de 5% du gaz à partir de vendredi). Sur cette base, il y a à faire sur l'isolation du bâti, sur la modernisation des installations thermiques. Mais que constatons-nous ?

En 2010 : 175 000 € était consacré au volet « maîtrise de l'énergie » dans le patrimoine communal - nous trouvons déjà que c'était insuffisant...

En 2011, nous tombons à 80 000 € sur ce même volet (moins d'un euro par habitant...) ! Alors que Joël Pessaque dans l'exposé du rapport vient d'affirmer que l'efficacité énergétique du patrimoine communal constitue une priorité...

Ainsi, d'année en année, on remplace ponctuellement des chaudières et des radiateurs par ci, par là... sans vision globale, sans vision des priorités et des coûts (et des économies potentielles) à court et moyen terme...

Il est vrai que vous nous annoncez pour 2011 « après une année de réflexion » le lancement d'un diagnostic des émissions de GES sur le territoire de la commune... mais on cherche en vain le montant des crédits consacrés à ce projet, ses caractéristiques, son calendrier et l'ensemble des éléments concrets qui permettrait de traduire l'engagement municipal.

On cherche en vain le développement de structure de conseil et d'information sur l'énergie, - des espaces info énergie (EIE) - financés par l'Ademe et la région - qui permettrait aux habitants, aux copropriétés... de trouver les aides disponibles, des conseils indépendants afin de réaliser certains travaux. Dans le 94, on en trouve 3 à Cachan, Vitry et Nogent... mais les 90 000 habitants de Créteil doivent se contenter de la permanence que l'EIE de Cachan tient, une fois par semaine, le vendredi entre 10h et 12h, à la Maison de la nature, grâce à l'association Nature et Société !

Pour nous, il s'agit donc d'un débat budgétaire, assez paradoxal, puisque

nous en sommes réduits à chercher les chiffres et les actions d'un budget « développement durable » fantôme... Car comment ne pas s'étonner qu'aucune des actions mentionnée au titre du chapitre « développement durable » ne soit chiffrées... on est d'ailleurs, chaque année, dans une répétition rituelle des mêmes formulations, dont le point d'orgue est la fameuse semaine du développement durable... qui tient lieu de projet majeur de la municipalité - la ligne constante c'est de développer la sensibilisation, les éco-gestes, l'éducation à l'environnement... très bien  
Mais vous comprendrez que 20 après le sommet de la terre de Rio, nous trouvons cela un peu court. L'appel aux changements de comportement c'est bien, mais encore ? Où sont les politiques publiques locales en la matière, les projets, les priorités, les calendriers ?

en un mot : Nous avons droit à beaucoup de paroles, une belle communication, mais les actes ne sont pas à la hauteur...

Nous en sommes au 3ème budget de cette mandature. Lors de nos précédents échanges budgétaires nous avons exprimé notre attente, parfois notre impatience, qui fait sans doute écho à la force de nos convictions... il a été question d'un jaune budgétaire « aggro/ville » qui a été produit mais jamais mis en débat en commission développement durable ni mis à jour...

Nous en sommes aujourd'hui - à mi mandat réduites à constater qu'aucun signe n'est donné, aucun souffle, aucun volontarisme politique ; on nous présente des actions essentiellement cosmétiques. Business as usual, un vague copié/collé d'une année à l'autre...

Nous le regrettons vivement...

**Vote du budget : Abstention du groupe Europe Ecologie les Verts**

---